Association canadienne des professionnels de l'immersion

FORCE VIVE DE L'IMMERSION

L'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI) cherche à pourvoir le poste vacant d'administrateur représentant la province du Nouveau-Brunswick au sein de son Conseil d'administration (CA).

Nous recevons avec regrets la démission de Jeannot Cyr de son poste au sein du CA. Pendant près de trois années, Jeannot a été un membre actif, contribuant de manière significative à divers comités et notamment en tant que président du Comité organisateur du Congrès 2023. Son engagement a été particulièrement remarquable lors des efforts visant à défendre les programmes d'immersion menacés par les décisions gouvernementales provinciales. L'ACPI tient à exprimer toute sa reconnaissance envers Jeannot Cyr pour sa précieuse contribution au sein du CA.

Cependant, le CA doit désormais trouver un remplaçant capable d'assurer le rôle d'administrateur provincial par intérim jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) à l'automne prochain. **Les membres intéressés sont invités à soumettre leur candidature en remplissant le formulaire avant le 10 avril 2024.** Toutes les candidatures reçues seront attentivement examinées par le CA de l'ACPI.

Le Conseil d'administration (CA) de l'ACPI est composé de 11 membres nommés et élus lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Pour devenir membre du CA vous devez œuvrer dans le domaine immersif et être membre en règle de l'ACPI.

Le rôle des membres du CA de l'ACPI est de fixer les grands principes directeurs de l'Association et d'être responsable de son organisation stratégique. Chaque conseiller est responsable des relations publiques dans sa région et doit assurer un suivi auprès des membres en faisant la promotion des activités de l'Association**.**

Pour être administrateur au sein du Conseil d'administration de l'ACPI, les candidats doivent :

- Être membre en règle actif A ou A+ de l'ACPI
- Travailler dans le domaine de l'immersion dans la province du Nouveau-Brunswick
- Être appuyé par deux membres en règle actifs A ou A+ de l'ACPI
- Avoir le désir de s'impliquer à différents niveaux au sein de l'Association.

170, avenue Laurier Ouest, bureau 1106
Ottawa, (Ontario) K1P 5V5, Canada

Téléphone : 613 230-9111
Sans frais : 1 866 230-9114

Association canadienne des professionnels de l'immersion

FORCE VIVE DE L'IMMERSION

Présentation de candidature au conseil d'administration 2024
(poste vacant au Nouveau-Brunswick)

Nous, soussignés, proposons :

Nom** : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

comme candidat.e au poste d'administrateur de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion.

Proposé par **: _____ Région _____

Signature_____ Date _____

Appuyé par **: _____ Région _____

Signature_____ Date _____

Veuillez joindre un bref curriculum vitae pour chaque candidat(e) proposé(e) et transmettre votre proposition au Comité des mises en candidature à l'adresse suivante, avant le 25 octobre 2023 : Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), 170, avenue Laurier Ouest, suite 1106, Ottawa, Ontario, K1P 5V5 ou par copie numérisée au cbourbonnais@acpi.ca.

***Doit être membre en bonne et due forme de l'ACPI.*